N°
24

Deux mondes, un pays

Outils d'accueil et d'interprétation

5.4 - Une maison des Causses et des Gorges ou "La Maison des Deux Mondes"

Nous suggérons la création d'un grand centre d'acceuil des visiteurs, lieu stratégique du grand site national et constituant pour les visiteurs une attraction en lui-meme. Ce centre racontera la totalité de l'histoire, c'est à dire présentera de manière cohérente l'ensemble des thèmes. Nous indiquons ci-après les avantages et les inconvénients éventuels, ainsi que les lignes directrices devant régir sa création, car l'exemple de nombreuses réalisations semblables en Europe montre qu'elles doivent répondre à des conditions précises pour être une réussite.

Projet d'étude

Une étude de faisabilité et une étude d'impact seront effectuée sur les points suivants :

- emplacement du site
- accès routier et stationnement possible
- services associées (sentiers, aire de repos, terrain de jeux, logement, restaurants, magasins)
- coût de réalisation
- coûts et recettes d'exploitation
- personnel nécessaire
- conception du batiment
- conception des expositions
- impact paysager
- impact social et économique
- avantages pour la promotion de l'économie touristique du secteur
- avantages pour la promotion du concept de grand site national

Pour cette étude il faut une équipe associant les compétences suivantes: interprétation, architecture, analyse économique et sociale, programmation, gestion. Nous estimons à 20 ou 30 millions les fonds nécessaires à la réalisation d'un projet qui doit être capable d'attirer 200 000 visiteurs par an. Une étude représentant 1,5% de ce coût devra être réalisée, soit 300 000 à 450 000 francs

Quelques grandes lignes

Le centre devrait répondre aux conditions ou offrir les services suivants :

- attirer 150 000 à 250 000 visiteurs par an
- être ouvert au moins 6 mois par an
- retenir les visteurs pendant au moins une heure et demie
- rapporter en moyenne par visiteur : 35 francs (droit d'entrer et bénéfice sur ventes)
- avoir un café-restaurant
- offrir des aire de repos et de jeux
- présenter des expositions de très haut niveau de qualité.

Ces expositions comprendront au moins :

  - 2 programmes audio-visuels
  - 6 dioramas (les habitats écologiques)
  - des maquettes géologiques
  - une maquette d'une ferme du Causse

- offrir une vue sur les Gorges, permettant d'expliquer de visu le thème "Deux mondes, un pays".

Pour les programmes d'interprétation et les expositions il faut prévoir un budget de l'ordre de 2 500 000 francs. Le centre doit disposer d'une équipe technique permanente suffisante pour assurer l'acceuil et la maintenance des expositions.

Avantages

1. Permettre une prise de contact avec un nombre important de visiteurs.
2. Donner un point focal à la fréquentation touristique permettant de promouvoir le secteur (surtout en saison morte).
3. Promotion simultanée de l'image du secteur et du concept de grand site national.
4. Appoint économique en fournissant des emplois toute l'année - surtout sur le Causse Méjean qui connait des problèmes de dépopulation très aigus.
5. Permet de fournir une interprétation utilisant des moyens modernes et traitant de tous les thèmes et en plus une information pour des spécialistes.
6. Attraction et stabilisation des touristes sur un site bien amenagé pour les recevoir.
7. Possibilité d'influencer la repartition des touristes dans toute la zone grâce aux informations et aux conseils qu'on peut leur fournir. (Rôle stratégique).
8. Peut constituer un lieu d'activité et de rencontre pour la population locale (pendant l'hiver).

Inconvénients

1. Risques de congestion sur les routes.
2. Risque de sous utilisation en morte saison.
3. Risque de ne pas être en harmonie avec l'ambiance d'une zone rurale dont le côté "à l'écart" fait le charme.
4. Risque de rentabilité financier insuffisante, rendant nécessaire des subventions à la gestion.
5. Risque d'érosion touristique autour du centre.

Lignes directrices pour la création

1. Doit être de taille suffisante pour attirer 200.000 visiteurs par an et offrir expositions, magasins, aires de repos, terrain de jeux, informations touristiques, salle de projection, sentier de découverte et aménagement paysager de son environnement immédiat.
2. Bonne route d'accès.
3. Installation du tout à l'égout, d'électricité et d'eau.
4. Emplacement permettant l'implantation sans détruire le paysage.
5. Vues sur le Causse Méjean et sur les Gorges avec des cultures en terrasse.
6. Etre hors de la zone centrale du Parc National.
7. Possibilité de parking et de circuits de promenade de un à quatre kilomètres.
8. Possibilité de logement pour une partie du personnel.

Haut de page

Tous droits réservés © - Propriété de l'OFB